

**UIESP - Union Internationale pour l'Étude Scientifique de la Population**  
**XXIV Congrès Général de la Population**  
**Salvador - Brésil**  
**18 - 24 août 2001**

**S07 - The politics of demographic statistics**

**Statistiques démographiques et pouvoir politique : le cas de l'Iran**

**Marie LADIER-FOULADI**  
**Chargée de recherche au CNRS (Monde Iranien)**

## INTRODUCTION

Le mode de production des statistiques est une information en soi sur le pays que l'on étudie, qui peut être tout aussi intéressante que la "réalité" recherchée dans les chiffres. Dans le cas qui nous préoccupe, on peut se demander en quoi l'attention différentielle portée par les régimes successifs sur la connaissance statistique de leur population est révélatrice de leur idéal politique, mais aussi en quoi les modalités de la production de statistiques, selon qu'elles sont diffusées ou non par exemple, ont une incidence sur le phénomène qu'elles servent à décrire. Autrement dit, peut-on imaginer que les études sur les questions de population, provoquant d'abord une prise de conscience des problèmes par l'État commanditaire des statistiques, puissent ensuite, une fois diffusées, provoquer une prise de conscience similaire dans la société elle-même, jusqu'à modifier son comportement ?

Réfléchissant à cette question à partir de l'exemple français, Pierre Rosanvallon<sup>1</sup> écrit ainsi que, dans la démocratie moderne, "*les statistiques sont ainsi destinées à exercer une fonction de miroir. En rentrant dans la sphère de la publicité, elles participent d'un processus de représentation de la société qui accompagne et prolonge les mécanismes de la représentation politique. Elles sont liées en ce sens à la tâche de production et d'institution de la nation (...). À côté d'une histoire "technique" de la statistique qui retracerait le progrès des méthodes de collecte du chiffre, il est ainsi nécessaire d'en faire l'histoire "politique" pour comprendre les conditions dans lesquelles l'État est redéfini par la révolution de la publicité.*"

Dans le cas d'un pays comme l'Iran (semblable en cela à la plupart des pays en développement), la question est d'autant plus intéressante que la pratique du regard statistique fut d'abord importée de modèles extérieurs : la progression vers une autonomisation de la production de statistiques, tant dans la technique que dans la finalité, est donc en elle-même révélatrice de la maturation politique du pays, et du rapport de l'État à la société. Pierre Rosanvallon<sup>2</sup> toujours écrit que "*faire l'histoire de l'État consiste à analyser les conditions dans lesquelles se sont formées des figures du rapport État/société. Car il n'y a pas d'histoire de l'État hors de la saisie d'une relation : l'État n'existe que par rapport à la société. On peut formuler dans cet esprit le projet d'une histoire de l'État qui ne procède ni d'un découpage sectoriel ni d'une simple description chronologique. Elle doit se fonder sur l'analyse de la formation et de l'évolution d'un certain nombre de figures-clefs du rapport État/société, en les saisissant dans la spécificité nationale de leur mouvement propre, tout en les comprenant dans leur rapport au développement de la modernité*".

En Iran comme dans la majorité écrasante des pays en développement, la collecte des données statistiques, notamment des statistiques démographiques, ne commença qu'après la Seconde Guerre mondiale. Alors que la plupart de ces pays ne disposaient pas du personnel qualifié et des moyens matériels appropriés pour réaliser ce type d'opération, les organisations internationales, notamment les Nations Unies, proposèrent de former des cadres locaux afin de leur transmettre les dernières méthodes de collecte et d'analyses des données statistiques et d'assister ces États pour mettre en place les dispositifs indispensables à ces opérations. Bien que ces coopérations et le déploiement d'importants moyens à cette fin, aient fini par donner des résultats, et produire les premières statistiques démographiques, pour l'écrasante majorité de ces pays, ces données restèrent pendant de nombreuses années lacunaires et insuffisamment fiables.

Ce déficit de la statistique démographique constitue un indicateur pour apprécier le développement socio-politique des pays concernés. La naissance de la science de la population, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, se fit en rapport étroit avec la transformation du

<sup>1</sup> Rosanvallon, Pierre, *L'État en France de 1789 à nos jours*, Point, Paris, 1993, 370 P.

<sup>2</sup> Ibid.

pouvoir et l'apparition d'une nouvelle forme politique dotée d'une conception moderne de la gestion du pays justifiant grandement l'utilité des statistiques démographiques en occident<sup>3</sup>. L'expérience de ces États précurseurs montre aussi que le recensement de populations établies dans un territoire délimité par des frontières précises, à l'intérieur desquelles ils exercent leur pouvoir, nécessite des moyens administratifs centralisés et une vision uniforme de la société<sup>4</sup>.

Le lien étroit entre l'État-nation et la statistique ne permet donc pas de supposer le premier sans la seconde, sous une forme ou une autre. Or, dans les pays en développement, dont la majorité écrasante avait été pendant longtemps colonisés, les jeunes États nés de l'indépendance semblèrent se constituer " autour d'une autonomisation et d'une séparation de la sphère politique " <sup>5</sup>. Dans cette forme politique, l'opacité était alors à son apogée. Les gouvernants de ces pays n'avaient le plus souvent d'autre perspective que de perpétuer leur emprise, et le faisaient dans une logique primaire de contrôle de la force, se désintéressant de la société et des possibilités de se maintenir par une recherche d'adéquation avec ses aspirations. Les quelques statistiques disparates produites par ces États avec la coopération des organisations internationales, en particulier de l'ONU, n'étaient alors pas destinées à exercer cette fonction de " miroir ", mais plutôt à fournir le minimum de données démographiques et socio-économiques indispensables, sur le plan des relations internationales, à l'établissement de rapports économiques et notamment financiers avec les pays développés. Dans cette configuration, le politique et la société conservaient chacun leurs secrets et le processus de constitution de l'État-nation tardait à se déclencher.

Durant ces dernières décennies, on a pu constater cependant une évolution notable d'un certain nombre de ces pays, à la fois dans les rapports entre le politique et la société, et dans une production régulière et de plus en plus complète de statistiques. Ce changement relève véritablement d'une nouvelle conception du pouvoir, sur le fond et sur la forme, s'approchant du modèle étatique occidental. On compte, parmi ces pays, d'anciennes colonies de l'Espagne et du Royaume-Uni, quelques ex-protectorats et, enfin, quelques pays qui ne furent jamais colonisés - ils ne sont pas nombreux - comme l'Iran.

Constituant un grand empire jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ce pays a toujours conservé sa souveraineté, malgré des ingérences répétées des deux puissances russe et britannique et l'occupation de son territoire au cours des deux guerres mondiales. Jusqu'à ces deux dernières décennies, l'Iran n'avait connu, comme régime politique, que la monarchie - despotique jusqu'aux premières années du siècle, puis constitutionnelle dans la forme. Or, le pays accusait un retard considérable dans la production de statistiques permettant de décrire la société. Nous proposons donc, dans le cadre problématique esquissé ci-dessus, d'étudier désormais la production des statistiques démographiques en Iran en lien direct avec l'évolution politique et la structuration de l'État-nation dans ce pays.

<sup>3</sup> Le Bras, H., " Démographie et Démocratie ", in : *Revue européenne des sciences sociales*, Tome XXXI, 1993, N° 97, pp. 59-77.

<sup>4</sup> Blum, A., *Statistique démographique et pouvoir politique - l'exemple russe et soviétique*, communication distribuée dans le cadre du séminaire " Histoire de la statistique démographique " du 16 au 18 décembre 1996, 13 p.

<sup>5</sup> Rosanvallon, Pierre, *L'État en France de 1789 à nos jours*, op. cit.

## I. Les statistiques démographiques sous le régime monarchique

### *L'apathie des Qâjâr*

L'Empire Perse n'aborda que très timidement la question de la collecte de données statistiques au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, montrant en cela beaucoup de retard par rapport à son puissant voisin, l'Empire Ottoman, grand expert en la matière, fort de plusieurs siècles d'expérience, et même par rapport à l'Égypte, qui réalisa son premier recensement général de la population en 1846<sup>6</sup>. Sous les Qâjâr (1797-1925), la monarchie despotique, au moins jusqu'à la révolution constitutionnaliste de 1907, le roi était considéré comme l'ombre de Dieu, propriétaire du pays, de la vie et des biens de ses sujets ; cela explique, en large partie, ce manque de volonté ou, plutôt, d'intérêt pour produire des statistiques. Le roi (*shah*) incarnait alors le pouvoir absolu et pour l'exercer, il disposait d'une organisation politique particulière composée de la cour et du gouvernement qui était indissociables<sup>7</sup>. La structure de l'administration s'avérait donc très rudimentaire et était, en premier lieu, au service personnel du roi. Toute réforme pour développer l'administration et lui attribuer une certaine autorité semblait exclue dans la mesure où cela diminuait le pouvoir du roi. De la sorte, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les ministères existants n'avaient pas pour but d'exercer une fonction administrative au service de la société, ni même d'établir un rapport entre celle-ci et le gouvernement<sup>8</sup>.

Seul le Ministère des Finances, chargé de la collecte des impôts afin de réunir le nécessaire à la dépense personnelle du roi et de la cour semblait accomplir sa mission<sup>9</sup>. Compte tenu de la situation économique peu développée du pays à cette époque, l'impôt foncier constituait la principale recette de la cour et du gouvernement. Mais le système fiscal n'était pas unifié et variait considérablement suivant les régions et la volonté des gouverneurs locaux, désignés par le monarque parmi les membres de sa propre famille. Ainsi, dans certaines régions, mis à part la terre, un impôt était prélevé sur les produits agricoles, ou sur le bétail, ou sur les deux. Parfois, les habitants de villages devaient aussi payer une sorte de capitation<sup>10</sup>. L'existence de ce dernier type d'impôt laisse penser, qu'au moins dans une partie du pays, les autorités locales étaient contraintes de dénombrier la population. Bien que l'on ne dispose pas d'archives originales concernant ces estimations de la population, les historiens confirment la réalité d'une collecte de données dans la mesure où les chroniqueurs les

<sup>6</sup> Alleaume, G. et Fargues, Ph., *La naissance d'une statistique d'État : le recensement de 1846 en Égypte*, communication présentée dans le cadre du Séminaire " Histoire de la statistique démographique du 16 au 18 décembre 1996 ", 41 p.

<sup>7</sup> Pour plus d'information sur l'organisation politique et sociale sous les Qâjâr voir : Varham, R., *nezâme siyâsi va sâzmânâye ejtemâi-ye irân dar asr ghâjâr* (Organisation politique et sociale iranienne sous les Qâjâr), Sherkate ofset, Téhéran, 1367 (1988), 492 p ; Khalili khou, M., R., *Tose-e va nosâzi-e irân dar doreye reza shah* (Développement et modernisation de l'Iran sous Reza Shah), Téhéran, 1994, 266 p. ; Cambridge History of Iran, vol. VII, P., Avery, G., Hambly, and Ch., Melville, éd., *From Nadir Shah To The Islamic Republic*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991 et Curzon, G., *Persian and Persian Question*, 2 vols. New ed. London : Frank Cass, 1969.

<sup>8</sup> Khalili khou M., R., *Tose-e va nosâzi-e irân dar doreye reza shah* (Développement et modernisation de l'Iran sous Reza Shah), op. cit. et Curzon, G., *Persia and Persian Question*, op. cit.

<sup>9</sup> Ibid.

<sup>10</sup> Varham, R., *nezâme siyâsi va sâzmânâye ejtemâi-ye irân dar asr qâjâr*, (Organisation politique et sociale iranienne sous les Qâjâr), op. cit. et Khalili khou M., R., *Tose-e va nosâzi-e irân dar doreye reza shah*, (Développement et modernisation de l'Iran sous Reza Shah), op. cit.

mentionnent dans leurs récits et évaluent, entre autres, la population sédentaire et nomade de trois provinces du Kurdistan, du Kohgiluyeh ou du Kermân, à partir de leurs propres observations et de ces inventaires<sup>11</sup>. A leur tour, certains orientalistes font aussi allusion, dans leurs récits de voyages, à ce type de procédure de levée d'impôt dans quelques régions iraniennes, comme au Luristân, ce qui contraignait les chefs des tribus à faire une estimation globale de la population<sup>12</sup>. Mais en l'absence d'un système de contrôle du travail des gouverneurs ou des intendants, il est probable que ces derniers ne procédaient pas à un véritable travail d'ampleur. C'est sans doute l'absence de source réelle appropriée qui conduisit les orientalistes séjournant en Iran entre 1884 et 1891 à fournir des évaluations de la population parfaitement contradictoires : alors que les estimations de Houtoum Schindler donnaient à l'Iran en 1884, 7,6 millions d'habitants, Zoltotarov évalua leur nombre à 6 millions en 1888, et Curzon à 9 millions en 1891<sup>13</sup>.

### *Les premières tentatives de collecte de statistiques sous les Qâjâr*

Les rares tentatives de dénombrement, localisées, commencèrent en 1852. Entre cette date et 1925, dans les limites de la ville de Téhéran, la capitale, deux dénombrements de l'habitat et des commerces<sup>14</sup> et quatre recensements de la population furent réalisés. Le gouvernement, ne disposant pas d'un organe ou d'une administration destinés à mener à bien ce genre d'opérations, confia ces entreprises aux individus réputés compétents. Les résultats de ces dénombrements, présentant le nombre approximatif des habitants de la ville, ou dessinant la répartition des quartiers de Téhéran selon les types de commerces, le statut socioprofessionnel des occupants des logements, les minorités religieuses (chrétiens et juifs) ou ethniques, furent transmis aux autorités, mais jamais publiés. L'objectif de ces opérations, strictement locales, semble avoir été surtout fiscal - et, dans une moindre mesure, destiné à appréhender l'expansion de la ville<sup>15</sup>.

<sup>11</sup> Safi Nejad, J., "jamiyate ashâyeri-ye irân az 1128 H. Q. tâ 1220 H.Q. ahde shâh soltân hossein va fath'ali shâh" (Population des tribus iraniennes de 1128 hégire lunaire à 1220 hégire lunaire sous Shah Sultan Hossein Safavide et Fath'ali Shah Qâjâr), in : *Recueil d'articles géographiques*, n° 4, M. H. Papoli-Yazdi éd., Moa'sseseh tchâp va enteshârâte âstane qods-e razavi, Mashad, 1367 (1988), pp. 5-64

<sup>12</sup> Rawlinson, sir H., C., *Récit de voyage au Luristân, Khouzistân et Bakhtiyari*, traduit par Aman Elahi, S., Khoramabad, 1356 (1977), 136 p. Le témoignage de Rawlinson correspond à la période 1833-1839, pendant laquelle il séjourna en Iran ; et Joubert, P., A., *Voyage en Arménie et en Iran*, traduit par Etemad Modghdam, A., Téhéran, Bonyâde frahag-e irân, 1347 (1968), 403 p. Joubert entra en Iran en 1806 et le quitta en 1807.

<sup>13</sup> Curzon, G., *Persian and Persian Question*, op. cit. ; Issawi, Ch., *The Economic History of Iran 1800-1914*, The University of Chicago Press, 1974, 405 p. et Varham, R., *nezâme siyâsi va sâzmânâye ejtemâi-ye irân dar asr qâjâr*, (L'organisation politique et sociale iranienne sous les Qâjâr), op. cit.

<sup>14</sup> On pense que le principal instigateur de cette opération fut le grand vizir réformateur de Nâser od-Din Shah (1848-1896) Amir Kabir. Celui-ci étant auparavant le représentant de l'Iran à la conférence d'Erzurum (1843-1847) prit connaissance, pendant son long séjour, du système administratif des Ottomans et aussi des réformes de Muhammad 'Ali en Égypte. Nommé grand vizir en 1848, il entreprit de grandes réformes pour réorganiser l'administration, les finances, l'armée, l'enseignement, etc. et lutta farouchement contre la corruption. Destitué en novembre 1851, il fut assassiné quelques mois plus tard.

<sup>15</sup> Etehâdieh, M., "roshd va tose-ye shahr tehrân dar dore-ye nâseri" (Croissance et développement de la ville de Téhéran sous le règne de Nâser od-Din Shâh), in : *Recherches islamiques*, Téhéran, Fondation de l'Encyclopédie islamique, 1374 (1995), vol. 10, 33 p.; Takmil Homayoun, N. "nakhostin ehsâiye-ye amâken dar irân (tehran)" (Premier dénombrement des lieux en Iran (Téhéran), in: *jamiyat* (Population), revue trimestrielle de l'Organisation des Registres d'État civil, vol. 7, n° 23-24, 1998, pp. 37-57.

Quelques autres dénombrements urbains, probables, ont sans doute été réalisés dans d'autres grandes villes telles qu'Isfahan<sup>16</sup>, comme le signalent les récits des chroniqueurs locaux et des orientalistes ; mais aucune collecte de statistiques ne semble avoir été le fait de l'autorité centrale. D'ailleurs, par les nominations et destitutions répétées des *vizirs*, des gouverneurs et autres administrateurs, les rois entravaient l'engagement d'une procédure régulière de gestion du pays, et rendaient la situation propice aux complots et à la corruption. L'absence d'une administration forte et rationalisée, ainsi que d'un corps de fonctionnaires stables et compétents, eut pour conséquence directe l'indigence statistique tant locale que nationale. La très grave crise politique qui suivit la révolution constitutionnaliste de 1907, puis le déclenchement de la Première Guerre mondiale entraînant l'occupation militaire du territoire et enfin le déclenchement de conflits locaux (notamment en Azerbaïdjan et à Guilân), ne laissèrent jamais l'occasion aux constitutionnalistes de réformer l'administration ou de songer à une quelconque collecte de données statistiques. Pour cela, il fallut attendre la fin des conflits, l'éviction de la dynastie Qâjâr et l'arrivée de Reza Shah sur la scène politique.

### ***La contribution de Reza Shah : Compter pour enrôler***

Avec Reza Shah (1921-1941), le fondateur de la dynastie Pahlavi, des signes d'intérêt et de volonté nouveaux se firent jour. S'inspirant particulièrement de l'œuvre de Mustafa Kemal Atatürk, Reza Shah s'engagea en effet dans la mise en place d'une administration moderne et dans un processus d' "occidentalisation" du pays. La création d'une armée régulière constituait une des priorités des programmes de Reza Shah, lui-même de formation militaire, arrivé au pouvoir par un coup d'État. C'est ainsi que la loi instituant le service militaire obligatoire fut votée dès juin 1925. Mais l'enrôlement des conscrits s'avérait difficile, pour ne pas dire impossible, dans la mesure où aucun renseignement n'existait sur la population. Pour établir alors la liste des circonscriptions militaires, le monarque instaura, la même année, les registres d'état civil, dont la gestion fut confiée au tout nouveau Bureau des Statistiques et des Registres d'État civil du Ministère de l'Intérieur. Tandis que les Iraniens n'avaient pas de patronyme et utilisaient encore des termes d'affiliation à leur lignée et à leur lieu de naissance, voire à leur communauté locale, une loi rendit obligatoire l'usage d'un patronyme pour faciliter l'enregistrement. Cependant, l'analphabétisme prépondérant et la structure embryonnaire de la nouvelle administration, ne couvrant pas l'ensemble du territoire, compromettaient la réussite de cette entreprise. Dans les années 1930, en reprenant l'exemple de la Turquie et probablement sous la proposition des conseillers occidentaux au service du gouvernement, il fut décidé de recourir au recensement systématique de la population.

En 1939, le parlement vota la loi de recensement général. Le Bureau général des statistiques et des Registres d'État civil décida de commencer par le dénombrement des villes. Entre 1939 et 1941, 35 villes firent l'objet d'un recensement partiel<sup>17</sup>. Ainsi, on voit bien que les organisateurs éprouvaient de grandes difficultés à réaliser un recensement simultané, même réduit à la population urbaine. Cela atteste de ce qu'à cette période, on ne disposait pas encore d'un appareil administratif centralisé capable de coordonner les opérations des organismes existant à l'échelle locale. En d'autre terme, l'administration moderne établie par Reza Shah paraissait peut-être, dans la forme, proche du type occidental, mais elle n'était, dans la réalité, pas encore en mesure de compter les hommes et les choses ou d'évaluer la

<sup>16</sup> Certains historiens évoquent l'existence de ces statistiques soit dans les archives royales des Qâjâr, soit dans celles de personnalités locales. Mais jusqu'alors, excepté pour Téhéran, rien n'a été rendu public.

<sup>17</sup> Pakdaman, N., " Étude critique du recensement général de l'Iran (1956) ", in : *Tiers Monde*, Tome VI, n° 21, janvier - mars 1965, pp. 231-246.

richesse du pays, indicateurs indispensables au fonctionnement d'un État moderne. En outre, l'ambition du gouvernement pour la collecte des données statistiques consistant principalement à identifier les hommes valides en âge de consacrer deux ans de leur vie à l'armée - une institution encore inintelligible pour la population iranienne – ce qui paraissait très limitée en comparaison des États occidentaux qui, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, par les mêmes opérations, cherchaient à connaître leurs sociétés et à les présenter à elles-mêmes.

D'ailleurs, dans une nation encore bien mal constituée, l'objectif de Reza Shah provoqua pour le moins la méfiance de la population, sinon son hostilité. Le fameux nationalisme de Reza Shah, compte tenu du contexte politique dans lequel il prit le pouvoir, s'arrêtait à l'unité politique. Son ardent désir de créer une armée régulière s'explique surtout par sa volonté de réprimer les forces centrifuges et rebelles afin d'unifier et de centraliser le pouvoir. Il atteignit son objectif par des méthodes autoritaires et brutales, imposant son pouvoir absolu malgré la constitution et le *majles-e shurâ-ye melli* (Assemblée Consultative Nationale)<sup>18</sup>, légués par la Révolution constitutionnaliste de 1906. Avec la centralisation du pouvoir, le nouveau monarque modernisa certes le pouvoir, mais sans parvenir encore à constituer un État-nation et à assumer les fonctions inhérentes à ce modèle.

### ***L'ambition comptable de Mohammad Reza Shah***

En septembre 1941, l'occupation militaire du pays par les alliés et l'abdication de Reza Shah mirent fin à la deuxième tentative de production statistique. Il fallut attendre la fin de la guerre et la mise en place du premier plan septennal de développement (1949-1955), conçu par les experts américains, pour que surgît la nécessité de produire des statistiques démographiques et socio-économiques. Encore une fois, l'absence d'un appareil administratif et de personnels compétents, mais aussi le manque de données préalables rendirent le premier plan irréalisable et conduisirent, avec l'aide financière et technique des Américains, à la création de "l'Organisation de Coopération pour les Statistiques Générales" (OCSG) en 1952. personnel

Après le coup d'État de 1953 (appuyé par les Américains pour permettre à Mohammad Reza Shah de reconquérir le pouvoir), le gouvernement monarchique entra dans une logique de développement, selon le modèle conçu par les experts américains, et demanda au *Majles* de ratifier la loi sur les recensements décennaux.

### ***Difficile naissance de l'appareil administratif producteur de chiffres***

Aussitôt après, le département du recensement du Bureau des Statistiques et des Registres d'État civil rejoignit l'OCSG pour former le premier organisme chargé spécifiquement de la collecte et de la production de statistiques en Iran. L'OCSG entreprit rapidement les travaux préparatoires à la réalisation du premier recensement. Deux ans plus tard, en 1955, elle fut rattachée au Ministère de l'Intérieur et pris le nom d'Administration Centrale des Statistiques Générales (ACSG). Elle était enfin prête à réaliser le premier recensement général de la population et de l'habitat, prévu en novembre 1956. Un corps de

---

<sup>18</sup> Malgré son nom, cette assemblée ressemblait aux États généraux de l'Ancien Régime en France, et les élus représentaient six catégories sociales : les princes et les membres de la tribu Qâjâr, les ouléma, les nobles et les notables, les commerçants, les propriétaires terriens et les paysans et les corporations d'artisans. Voir : Digard, J.-P., Hourcade, B. et Richard, Y., *L'Iran au XX<sup>e</sup> siècle*, Fayard, Paris, 1996, 459 p.

27 000 agents recenseurs fut mis sur pied, composé d'instituteurs, d'élèves de lycées et d'employés du Bureau des Registres d'État civil - dont certains ne disposaient même pas du brevet d'études primaires<sup>19</sup>. 113 contrôleurs participèrent à l'opération, qui dura 15 jours.

Étudier l'état de la population et la situation économique et sociale des villages constituait le double objectif de ce recensement<sup>20</sup>. Ainsi, la première partie du questionnaire des ménages comportait quelques questions démographiques, quelques-unes relatives à l'habitat et à l'artisanat domestique, tandis que la seconde était consacrée à l'activité agricole et posait des questions sur les diverses espèces domestiques élevées, sur les terres possédées (terres cultivables, terres en jachère, jardins, prairies ou terres non cultivables), ou encore pour savoir si le ménage avait, au cours de l'année précédente, cultivé une terre (sa terre ou la terre d'autrui)<sup>21</sup>. Les organisateurs cherchaient à recueillir le plus de renseignements possible sur les villages et le monde rural ; de sorte que chaque agent recenseur devait, en plus, remplir un questionnaire pour chaque village afin de réunir des informations sur sa position géographique, la constitution du conseil du village, l'existence de bains publics, le nombre de mosquées, le nombre de postes de radio, les formes de propriété, les sources d'eau, les moyens d'irrigation, les produits de la chasse et de l'agriculture, l'équipement scolaire et sanitaire, etc.<sup>22</sup>.

Ce premier recensement général de la population et de l'habitat était en fait un double recensement : démographique et agricole. L'introduction de questions de natures diverses, mettant bien en évidence le manque de statistiques dans ces deux domaines, rendit très difficile non seulement la collecte des données, mais aussi leur traitement. D'autant plus que les agents recenseurs et les techniciens en étaient à leur première expérience. La population n'étant, par ailleurs, pas habituée à ce genre d'opération, l'interpréta en rapport avec la levée d'impôts ou la conscription, et réagit négativement par de fausses déclarations<sup>23</sup>. Le dépouillement des questionnaires, qui comporta des erreurs évidentes, ne s'acheva qu'en 1963<sup>24</sup>, alors que le gouvernement venait de mettre en place son troisième plan de développement (1962-1968).

Compte tenu de ces problèmes et notamment du retard considérable dans le traitement des données, les résultats du premier recensement ne servirent pratiquement pas au gouvernement. Il dut d'ailleurs recourir à plusieurs études ponctuelles, comme deux dénombrements de la population par sondages réalisés en 1959 et en 1963, un recensement agricole et un autre sur l'industrie en 1960<sup>25</sup>, afin de constituer une base statistique sur laquelle appuyer les programmes de gestion. Jusqu'au début des années 1960, le gouvernement ne disposait donc pas d'un appareil administratif capable de réaliser une opération de grande envergure telle que le recensement de la population et, par conséquent, n'était pas en mesure de produire des statistiques démographiques permettant une description homogène de la société sur laquelle il exerçait son pouvoir.

L'expérience acquise par ce recensement s'avéra, en revanche, très utile pour la toute nouvelle ACSG, encore à l'état embryonnaire. En 1965, dans un but de meilleure

<sup>19</sup> Amani, M., "mourouri bar sargozashte jamiyat shenâsi dar irân" (Regard historique sur l'enseignement et la recherche démographique en Iran), in : *Kelk*, trimestriel, n° 51-52, juillet 1994, pp. 191-208.

<sup>20</sup> Pakdaman, N., "Étude critique du recensement général de l'Iran (1956)", op. cit.

<sup>21</sup> Ibid.

<sup>22</sup> Ibid.

<sup>23</sup> Pakdaman, N., "Étude critique du recensement général de l'Iran (1956)", op. cit. et Firoozi, F., "Demographic Review Iranian Censuses 1956 and 1966 : A comparative Analysis", in : *The middle East Journal*, n° 2, vol. 24, Spring 1970, pp. 220-228.

<sup>24</sup> Les résultats préliminaires de ce recensement ont été publiés en 1960.

<sup>25</sup> Amani, M., "mourouri bar sargozashte jamiyat shenâsi dar irân" (Regard historique sur l'enseignement et la recherche démographique en Iran), op. cit.



coordination de ses activités avec l'organe planificateur des programmes de développement, elle fut séparée du Ministère de l'Intérieur pour être rattachée à l'Organisation du Plan et du Budget - qui changea de nom à cette occasion et devint le Centre des Statistiques de l'Iran (CSI).

Sa première préoccupation consista à organiser le second recensement de la population et de l'habitat, réalisé en novembre 1966. Le travail de terrain, auquel participèrent près de 13 000 agents recenseurs, dura 20 jours. Tirant la leçon des erreurs dans l'élaboration du questionnaire de 1956, celui de 1966 fut établi avec l'aide des experts des Nations Unies, dans une forme standard comportant seulement des questions sur l'état de la population et des logements. Bénéficiant des dernières techniques et du conseil des experts internationaux, les organisateurs s'attendaient à ce que ce recensement se déroulât dans de meilleures conditions que le précédent. Mais dès le troisième jour<sup>26</sup>, la collecte des données fut perturbée par la découverte de plusieurs dizaines de villages et de hameaux non répertoriés sur les plans du CSI. Au cours des jours suivants, les agents recenseurs découvrirent plusieurs centaines de villages et de hameaux non répertoriés, aussi bien dans les régions montagneuses que dans les plaines ou les zones désertiques<sup>27</sup>. Bien que le CSI ait tenté de limiter les erreurs en réagissant assez rapidement et en attribuant même une prime pour chaque village découvert, ces découvertes jetèrent le doute sur la qualité et l'exhaustivité non seulement de ce recensement, mais aussi, par contrecoup, de celui de 1956.

La découverte de ces villages est symptomatique d'une autre réalité : l'étonnante médiocrité de la connaissance du gouvernement sur le territoire qu'il gouvernait. Elle témoigne du mauvais fonctionnement de l'administration et de l'incompétence des préfets et des gouverneurs qui, à la tête des provinces et des départements, ignoraient l'existence d'un grand nombre des localités dont ils avaient la charge. Elle montre, enfin, l'attitude discriminatoire ou pour le moins négligente des responsables politiques à l'égard du secteur rural. Or, le premier impératif d'un État moderne est la connaissance intégrale et la vision uniforme du territoire sur lequel il exerce son pouvoir, sans laquelle il ne peut prétendre le gérer de manière cohérente. Il semble alors que le gouvernement de Mohammad Reza Shah manquait encore à cet impératif et que son administration était encore loin d'avoir atteint la maturité, l'emprise, la fiabilité de ses modèles occidentaux.

C'est une évidence que la réalisation optimale d'une opération aussi complexe que le recensement d'une population nationale exige, en amont, un travail préparatoire minutieux d'identification des localités incluses dans le territoire considéré par les autorités locales compétentes. Ensuite, l'autorité coordinatrice doit réunir ces renseignements avec ceux dont elle dispose pour dresser le plan général et les étapes de la collecte des données. Le manque de rigueur du travail préparatoire effectué en 1966, qui entacha d'erreurs toute la procédure et interdit finalement de s'appuyer véritablement sur les résultats finaux, constitue un parfait exemple du dysfonctionnement d'un appareil administratif dont les capacités réelles ne sont pas encore à la hauteur des ambitions.

Les méthodes de traitement des données transmises au CSI par les experts internationaux, notamment américains, permirent en revanche un dépouillement assez rapide des questionnaires, et la publication des résultats globaux en mars 1968. Signe de ses doutes sur son propre travail, le CSI effectua immédiatement, cette même année, un dénombrement de la population par sondage, ainsi que quatre enquêtes sur la "force de travail", en collaboration avec le Ministère du Travail et des Affaires Sociales, en 1968, 1969, 1970 et

<sup>26</sup> Mahbubi Ardakani, H., *Tarikh-e moassate tamaddoni-ye jadid dar irân* (Histoire des instituts et entreprises modernes en Iran), vol 2. Édition de l'Université de Téhéran, Téhéran, 1357 (1978), 452 p.

<sup>27</sup> Ibid.

1971, et, enfin, une enquête sur les caractéristiques des populations urbaine et rurale en 1971, dont les résultats demeurèrent à l'usage interne des administrations.

L'objectif du gouvernement iranien dans la production des statistiques démographiques était finalement encore bien restreint. Elles devaient simplement servir à l'établissement d'un certain nombre d'indicateurs dont le gouvernement avait besoin pour la gestion du pays. L'intérêt exclusif du pouvoir pour la dynamique de la population était le reflet de celui des organisations et experts internationaux du moment, qui cherchaient à promouvoir les programmes de planification familiale, dont l'application était présentée comme le meilleur moyen de contrôler la croissance de la population des pays en développement.

#### *Visées étriquées des enquêtes démographiques*

En Iran, les statistiques existantes ne permettant pas d'évaluer le niveau de la fécondité et de la mortalité, les experts internationaux conseillèrent vivement au gouvernement de réaliser des enquêtes spécifiques à une échelle plus ou moins grande, et proposèrent leur assistance. La première enquête en date et surtout en importance fut celle sur la fécondité des femmes mariées<sup>28</sup> dans quatre zones rurales et dans la ville de Téhéran, réalisée en 1964-1965 par l'Institut d'Études et de Recherches Sociales (IERS), avec la collaboration d'un expert des Nations Unies.

Les résultats furent publiés en français en 1968<sup>29</sup>. Ils étaient destinés à un cercle assez fermé de chercheurs et d'enseignants, et surtout aux organismes internationaux qui purent s'en servir afin de constituer une première base pour étudier la fécondité et la mortalité en Iran.

En 1971, sous la recommandation des Nations Unies, l'idée prit forme de réaliser une enquête représentative sur l'accroissement de la population, intitulée " Population Growth of Iran ". Le gouvernement iranien et les Nations Unies établirent alors un projet commun et en confièrent la charge au CSI, qui devait bénéficier de l'assistance des experts des Nations Unies. L'enquête comportant des passages répétés et un véritable suivi, porta sur un échantillon d'un peu plus de 100 000 personnes, dans les deux secteurs urbain et rural. Elle commença en 1973 et s'acheva en 1976.

Les résultats de cette enquête furent publiés, en trois séries, par année d'enquête ; la dernière, en 1978, étant un rapport de synthèse. La diffusion de ces résultats, publiés en deux versions, anglaise et persane, fut aussi restreinte et seulement mise à la portée de la petite communauté d'experts iraniens et internationaux. Ces derniers s'en servirent pour l'établissement d'une table de mortalité et pour des projections, alors que les premiers, en raison du mouvement révolutionnaire commencé en 1978, ne purent les utiliser que dans les années 1980.

---

<sup>28</sup> Les intitulés exacts sont : " Enquête par sondage sur la fécondité dans quatre régions rurales de l'Iran, 1964-1965 " et " Enquête par sondage sur la fécondité à Téhéran, 1965 ", IERS, Université de Téhéran.

<sup>29</sup> *Études sur la fécondité et quelques caractéristiques démographiques des femmes mariées dans quatre zones rurales d'Iran*, Téhéran, IERS, Université de Téhéran, 1968, 316 p.

*Le progrès technique dans la production de statistiques mais l'immobilisme des projets politiques : le recensement de 1976*

La fin de cette enquête coïncida avec le début du troisième et du dernier recensement général de la population et de l'habitat sous la monarchie. Le CSI, plus expérimenté cette fois, prépara un questionnaire qui traitait aussi du mouvement migratoire et dans lequel fut adopté le dernier classement international de l'activité économique. Le recensement, avec la participation de 30 000 agents recenseurs, eut lieu en novembre 1976 et dura 20 jours. En 1977-78, le CSI publia, toujours pour l'usage interne des administrations, un rapport préliminaire basé sur un sondage au 20<sup>ème</sup> des résultats de chacune des 23 provinces, de la ville de Téhéran et de l'ensemble du pays. Mais les coupures régulières d'électricité ralentirent le dépouillement exhaustif des questionnaires et la publication des résultats, en raison des grèves et des journées révolutionnaires, ne fut possible qu'après la Révolution, en janvier 1981.

Le gouvernement monarchique n'eut donc, finalement, pas le temps de profiter des fruits de ses efforts. Au moment de la sortie des résultats préliminaires du recensement de 1976, le divorce entre la société et le pouvoir était prononcé. Même dans l'hypothèse où, cette fois, à travers ces statistiques, le gouvernement de Mohammad Reza Shah aurait eu l'intention de prendre connaissance de la société iranienne, celle-ci lui déniait toute représentativité.

Certes, grâce au progrès dans la production des statistiques par une coopération étroite et régulière avec les organisations internationales, le CSI avait acquis une expérience profitable, élaboré des recensements selon les dernières méthodes pratiquées dans les pays occidentaux et établi des questionnaires sur des modèles déjà expérimentés. Mais l'échec relatif de ces opérations est venu de leur inadéquation avec le projet politique qu'elles étaient censées sous-tendre. En effet, les recensements des démocraties occidentales symbolisent, on l'a dit, un idéal d'égalité des habitants réunis sur le même territoire, que le pouvoir monarchique iranien ne pouvait faire sien. Le CSI s'adaptait incontestablement aux règles internationales et respectait tous les protocoles dans la définition des questionnaires pour dénombrer tous les habitants sans exception, mais le commanditaire, l'État, n'était finalement pas prêt à aller au-delà du strict nécessaire pour tenir et contrôler. Lorsqu'un pouvoir fonctionne dans une logique de rapport de force entre lui et le pays, peu lui importe les dynamiques qui traversent la société, il n'a besoin que de définir un cap, et de faire de l'administration un relais efficace, à sens unique. Les recensements semblaient ainsi principalement destinés à collecter des informations que les administrations n'arrivaient pas à fournir à l'ordinaire. La non-publication des résultats témoigne aussi, d'une certaine façon, de l'absence d'ouverture vers la société de la monarchie des Pahlavi, attachée à un schéma absolutiste anachronique.

## II. Nouveau régime, nouvelles statistiques

### *L'émergence d'un désir fort pour produire des statistiques utiles à la société*

La Révolution de 1979, en établissant un lien étroit entre la société et l'État – tournant majeur dans l'histoire de l'Iran -, semblait conduire à la définition d'une nouvelle ambition pour la production et l'utilisation des statistiques. En effet, dès la victoire de la Révolution, émergea une volonté forte de produire des statistiques utiles à la société, qui s'accrut encore avec les impératifs de la guerre. Pour ce faire, le gouvernement islamique, isolé sur le plan international, dut se contenter des cadres iraniens qui voulurent bien rester au service de la nouvelle administration, alors même que la plupart avaient été formés par les organisations internationales et les universités occidentales. Au cours des premières années qui suivirent la Révolution, diverses enquêtes et collectes de données furent entreprises aussi bien par le CSI, maintenu, que par les nouvelles institutions révolutionnaires.

D'abord, le CSI put poursuivre ses activités dans une continuité appréciable et, tout en préparant la publication des résultats du recensement de 1976, réalisa une enquête sur le chômage dans la ville de Téhéran durant l'été 1979<sup>30</sup>. Cette enquête fut suivie, durant l'automne 1980, par une seconde sur les caractéristiques démographiques et socio-économiques de chaque arrondissement de la capitale, afin d'y prévoir l'ensemble des services nécessaires. Entre 1981 et 1984, huit autres villes, dont sept dans les régions périphériques<sup>31</sup>, profitèrent de ce type d'enquête pour améliorer leur urbanisme.

La migration de près d'un million de résidents des régions touchées par la guerre dès le commencement du conflit, imposa au CSI un dénombrement spécifique, pour que la *Bonyâde umoure moahâjerâne jange tahmili* (Fondation des affaires des migrants pour cause de guerre) puisse rapidement s'organiser et les prendre en charge. En 1981, par une opération combinée d'enregistrement et de dénombrement, le CSI parvint à réunir toutes les informations nécessaires concernant ces migrants.

Le *Setâde basije eghtesâdi* (Bureau de Mobilisation Économique, BME), créé à la suite du déclenchement de la guerre, chargé de l'approvisionnement en biens de première nécessité et de leur distribution à bas prix, procéda au dénombrement de la population. Pour ce faire, il choisit de s'appuyer sur les conseils islamiques de quartiers dont le siège était dans les mosquées<sup>32</sup>. Ces conseils, connaissant les habitants de leur quartier, pouvaient mieux contrôler les renseignements et assumer ainsi la collecte exhaustive des données. Un formulaire simple, appelé "questionnaire de famille", contenant des questions sur l'état civil du chef et des membres de la famille, fut alors distribué ; après l'avoir rempli, les familles devaient le déposer auprès du conseil à la mosquée afin d'obtenir un carnet dans lequel ces

<sup>30</sup> Le chômage avait frappé depuis quelques années toutes les couches sociales. Compte tenu de l'importance du phénomène, le CSI décida de réaliser une enquête pour mieux l'examiner. Dans la mesure où la réalisation d'une enquête sur l'ensemble du territoire n'était pas possible en 1979, le CSI la limita à la ville de Téhéran.

<sup>31</sup> Parmi ces villes, trois se situent dans la province d'Azerbaïdjan occidental, deux dans la province d'Hormozgân, une dans la province de Kohgiluyeh et enfin une dans la province de Kermân. *Markaze âmâr irân dar khedmate jâme'eh* (Centre des Statistiques d'Iran au service de la société), CSI, Téhéran, mai 1989, 54 p.

<sup>32</sup> Au cours des journées révolutionnaires, la mosquée du quartier servait de base pour les réunions et l'organisation des manifestations. C'est dans les mosquées qui furent aussi créés les "Comités pour l'accueil de l'imam Khomeiny". Les Conseils islamiques de quartier s'étant constitués après la Révolution pour s'occuper de divers problèmes quotidiens des habitants, siégeaient également dans les mosquées. Ainsi, pendant quelques années, ce lieu consacré au culte musulman fut utilisé pour des activités séculières.

informations recueillies étaient reportées, et qui ouvrait des droits indispensables au maintien du niveau minimum de vie<sup>33</sup>. La réunion de ces renseignements par le BME révéla donc à l'administration le nombre d'habitants en Iran à la fin de 1980.

Enfin, l'organisation du *Jihâd-e sâzandegi* (Croisade pour la Construction) effectua, dès les premiers mois de sa création (juin 1979), un recensement socio-économique et culturel des villages. Les résultats, publiés en 1981-1982, en 48 volumes, servirent surtout à cette organisation pour préparer ses programmes relatifs au développement du secteur rural.

Toutes ces opérations, réalisées dans l'espace des trois premières années qui suivirent la Révolution, et dont l'objet d'étude touchait directement aux problèmes quotidiens de la population, modifièrent radicalement la perception de celle-ci à l'égard des statistiques publiques. D'autant plus que ces enquêtes aboutirent rapidement à des résultats concrets et tangibles, comme l'organisation de distributions de produits de première nécessité, la prise en charge des migrants fuyant les zones de combats, la mise en chantier de plusieurs projets de construction et, également, la publication de la plupart des résultats de ces enquêtes et recensements. Ce contexte inédit, encore très animé par les idéaux révolutionnaires, dans lequel pour la première fois on observait une convergence de l'intérêt de l'État et de la société pour les statistiques, permit alors d'étendre l'ambition de la statistique et de lui assigner une nouvelle fonction, à savoir la représentation de la société et, par là-même, de l'État.

### ***Les premiers recensements de la population sous la République islamique : la construction de l'unité nationale***

La volonté affirmée de montrer sa capacité, notamment dans un contexte d'isolement du pays et de départ d'une partie des cadres opposés à la République islamique, mais aussi de difficultés liées à la guerre et à l'arrivée massive de réfugiés, conduisirent le CSI à lancer dès le second semestre de 1982<sup>34</sup> la préparation du recensement de 1986. Un questionnaire nouveau fut alors établi, tenant compte des changements intervenus dans le pays et des besoins du gouvernement, pour être testé dans quelques départements et zones de sondages. Après avoir affiné le questionnaire définitif et les démarches à suivre sur le terrain, le quatrième recensement général de la population et de l'habitat (le premier de la République islamique) fut réalisé en 15 jours, au mois d'octobre 1986 - donc en pleine guerre contre l'Irak.

Le questionnaire de ce recensement comportait plusieurs nouvelles questions relatives notamment à la migration, à la nationalité pour les étrangers, à l'infirmité, mais aussi à la connaissance de la langue persane et enfin à la fécondité et à la mortalité, afin d'obtenir la description la plus fidèle possible de la société. Pour la première fois dans une opération d'envergure furent introduites les questions concernant le nombre d'enfants nés vivants, celui des survivants et aussi des nés vivants au cours des douze derniers mois précédant le recensement. Destinées à évaluer la fécondité et la mortalité infanto-juvénile, ces questions pouvaient également sensibiliser les femmes par rapport à leur fécondité et à la mortalité des enfants.

Mais plus significatif sans doute, fut la question sur la connaissance de la langue persane. Dans la mesure où le persan était la seule langue obligatoire enseignée à l'école, la

<sup>33</sup> Les familles pouvaient recevoir des rations des biens de première nécessité, périodiquement distribuées par la mosquée (qui avait la représentation du Bureau de mobilisation économique dans les quartiers), en fonction du nombre de leurs membres.

<sup>34</sup> Le CSI commença la préparation du recensement de 1976 juste un an avant le recensement.

réponse à cette question recoupait à quelques nuances près celle de l'alphabétisation. Il s'agissait là d'un point hautement politique. Avec cette question, l'État reconnaissait l'existence de groupes de population non persanophones, établis dans les régions périphériques et jusqu'alors ignorés<sup>35</sup>.

Certes, cette reconnaissance était clairement exprimée par les articles 15 et 19<sup>36</sup> de la Constitution de la République islamique. Mais en procédant par le recensement, et tout en réaffirmant solennellement sa position à l'égard de ces peuples, l'État cherchait à éveiller, en contrepartie, le sentiment d'appartenance à une seule entité nationale. D'autant plus que, pendant les premières années suivant la Révolution, l'État islamique avait violemment réprimé les oppositions armées, poussées principalement par les groupes politiques de gauche<sup>37</sup>, au Turcomansarrah, chez les Arabes du Khouzistân et surtout au Kurdistan. Bien que le nouveau contexte engendré par la Révolution ait incité au rapprochement des populations entre elles et à la reconnaissance mutuelle avec l'État, ce qui conduisit à tarir assez vite ces révoltes<sup>38</sup>, sauf au Kurdistan<sup>39</sup>, ces difficultés jetèrent pendant un moment le doute, malgré les promesses de la nouvelle constitution, sur la bonne volonté de la République islamique vis-à-vis des diverses populations résidant sur le territoire iranien. L'État islamique entreprit alors rapidement diverses actions pour effacer ces épisodes dramatiques, qui avaient profondément touché les non-persanophones, et retrouver la légitimité de représentation que ces derniers lui avaient, semble-t-il, accordée au début de la Révolution. Poser la question sur la connaissance de la langue persane, et non sur la langue maternelle, était un choix qui offrait le double avantage de montrer l'attention que l'État islamique portait aux non-persanophones, tout en évitant de permettre à chacun de se compter, ce qui aurait facilité l'expression des forces centrifuges.

Le CSI, toujours avec la même volonté et l'efficacité acquise au fil du temps, publia dans un délai assez court (en 1988) les résultats de ce recensement, aussi bien pour l'ensemble du pays que pour chaque province, et les diffusa massivement. Or, ces résultats révélèrent des changements importants, intervenus depuis 1976 dans la société iranienne, ce qui fut amplement commenté dans les journaux, de plus en plus lus par une population désormais assez largement alphabétisée. En rentrant ainsi dans la sphère publique, ces statistiques

---

<sup>35</sup> Les Pahlavi, deuxième dynastie persane depuis le X<sup>e</sup> siècle (la première étant la dynastie Zand 1750-1779) dont le pouvoir était instauré dans l'Iran intérieur, majoritairement persanophone, redoutaient grandement ces peuples, forces centrifuges qui défiaient le pouvoir central depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Après les avoir sévèrement réprimés, sous prétexte de préserver l' "intégrité nationale", les Pahlavi nièrent totalement l'existence des non-persanophones, alors qu'ils formaient des entités sociales et culturelles réelles. Bien évidemment, cette négation s'avéra réciproque, car les non-persanophones frustrés et humiliés ne reconnaissaient à leur tour aucune légitimité à l'État monarchique.

<sup>36</sup> Article 15 : "L'usage des langues régionales et locales est permis dans la presse, dans les mass media (...) et dans les écoles pour l'enseignement des littératures qui les emploient". Article 19 : "Quel que soit le groupe ethnique ou la tribu à laquelle ils appartiennent, tous les citoyens de l'Iran jouissent de droits égaux, et des éléments tels que la couleur de la peau, la race, la langue et autres ne peuvent constituer une raison de privilège".

<sup>37</sup> Des provocations étaient fondées sur l'idée d'attiser les sentiments d'appartenance de ces populations à leur entité sociale et culturelle spécifique, afin de formuler des revendications indépendantistes et d'organiser des combats armés à travers lesquels les groupes politiques de gauche pouvaient défier le gouvernement islamique.

<sup>38</sup> Elles ne durèrent que quelques mois en 1979.

<sup>39</sup> Seuls les Kurdes, dont la lutte pour l'indépendance remontait déjà à des époques lointaines, se montrèrent encore motivés pour s'engager dans une guerre contre le pouvoir central. Les deux principaux partis politiques kurdes, l'un indépendantiste et l'autre autonomiste, auxquels se joignirent des groupes politiques de gauche, s'organisèrent séparément pour mener le combat. La guerre, qui fut d'une extrême violence, dura pratiquement six ans (1979-1984) et cessa durant l'hiver 1984-1985, en raison non seulement de la pression militaire de l'État islamique, mais aussi de la lassitude de la population kurde qui ne sentait plus cette guerre comme la sienne. Voir : Hourcade, B., "Ethnie, nation et citoyenneté en Iran", in : J.-P. Digard, éd. *Le fait ethnique en Iran et en Afghanistan*, Édition du CNRS, Paris, 1988, pp. 161-174.

débordaient, pour la première fois, le cadre limité qui jusqu'alors leur était assigné par le régime monarchique, et permettaient à la société de se connaître elle-même. Avec ces nouvelles démarches, aussi bien du point de vue de la conception des questions que de la présentation des résultats, le recensement de 1986 se démarquait radicalement des précédents.

### ***Le recensement des tribus nomades en 1987 : fin d'un mythe iranien***

Les tribus nomades tenaient une place presque mythique dans la mémoire collective des Iraniens, en raison du rôle influent qu'elles avaient joué sur l'échiquier politique de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle, et de leur résistance face à la répression sanglante dont elles avaient été victimes sous les Pahlavi. En effet, les nomades, réputés excellents cavaliers et solides guerriers, avaient très souvent été sollicités par le pouvoir central pour se constituer en armées dans les opérations militaires offensives ou défensives des monarques. Leur importance militaire semble constituer la principale raison pour laquelle, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, sous le règne du Shah Sultan Husayn safavide (1694-1722), leur nombre fut inventorié par clan d'apparence<sup>40</sup>.

En 1803, sous le règne de Fath'Ali Shah Qâjâr, ce même document servit pour faire une évaluation de la population des tribus nomades<sup>41</sup>. Cette tentative du roi Qâjâr était liée à sa volonté de se servir d'eux "en confirmant les chefs tribaux dans leurs fonctions, en leur attribuant des titres officiels (*ilkhâni, ilbagi*) et des concessions territoriales (*khâlèse, toyul*)" dans l'administration des provinces et la défense du territoire<sup>42</sup>. L'initiative de Fath'Ali Shah Qâjâr, suivie par ses successeurs, contribua largement à développer le pouvoir des chefs des tribus en même temps que leurs ambitions politiques<sup>43</sup>. D'autant plus qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, les puissances étrangères n'hésitèrent pas à entrer dans des compromis avec eux contre le gouvernement central : La Russie au nord avec les tribus nomades Shâhsavan, la Grande-Bretagne au sud avec les tribus arabes du Khouzistân et les Bakhtiâri de Kohgiluyeh, et enfin l'Allemagne avec la tribu Qashqâi du Fars<sup>44</sup> ; de sorte qu'ils devinrent de véritables puissances centrifuges capables de menacer le pouvoir central.

C'est d'ailleurs pour cette raison que Reza Shah s'engagea dans une lutte sans merci contre eux, pour les réprimer et imposer ainsi le pouvoir du gouvernement central. La politique de Mohammad Reza Shah à l'égard des tribus nomades ne différa guère de celle de son père. La sédentarisation forcée des tribus nomades, l'arrestation de leurs chefs, la confiscation de leurs biens et, en réponse, leur résistance acharnée, firent d'eux un véritable objet de légende.

<sup>40</sup> Safi Nejad, J., "jamiyate ashâyeri-ye irân az 1128 H. Q. tâ 1220 H.Q. ahde shâh soltân hossein va fath'ali shâh" (Population des tribus iraniennes de 1128 hégire lunaire à 1220 hégire lunaire sous Shah Sultan Husayn safavide et Fath'Ali Shah Qâjâr), op. cit.

<sup>41</sup> Selon ces documents, la population des tribus nomades était de 6,6 million au début du XVIII<sup>e</sup> siècle et de 1,7 millions en 1804. Il faut comprendre qu'entre-temps, l'occupation du territoire par les Afshârides d'Afghanistan, la destruction des villes et les guerres successives, avaient conduit au déplacement de la population et au changement même des frontières du pays. Voir Safi Nejad, J., "jamiyate ashâyeri-ye irân az 1128 H. Q. tâ 1220 H.Q. ahde shâh soltân hossein va fath'ali shâh" (Population des tribus iraniennes de 1128 hégire lunaire à 1220 hégire lunaire sous Shah Sultan Husayn safavide et Fath'Ali Shah Qâjâr), op. cit.

<sup>42</sup> Digard, J.-P., Hourcade, B. et Richard, Y., *L'Iran au XX<sup>e</sup> siècle*, op. cit.

<sup>43</sup> Ibid.

<sup>44</sup> Digard, J.-P. "Les nomades et l'État central en Iran, quelques enseignements d'un long passé d'hostilité réglementée", in : *Peuples méditerranéens*, VII, 1979, pp. 37-53 ; Digard, J.-P., Hourcade, B. et Richard, Y., *L'Iran au XX<sup>e</sup> siècle*, op. cit. et Planol De, X. *Les Nations du Prophète, Manuel géographique de politique musulmane*, Paris, Fayard, 1993, 894 p.

Après la Révolution, les nouveaux dirigeants les considèrent comme des victimes de la politique ségrégationniste des Pahlavi, et adoptèrent une politique différente à leur égard. Ils ne manquaient pas une occasion de faire l'éloge des tribus nomades et l'Ayatollah Khomeiny alla jusqu'à les qualifier de "trésor de la Révolution". Alors, dans le contexte particulier que nous avons décrit plus haut et avec la même motivation à connaître toutes les composantes de la société iranienne pour constituer une base statistiques solide permettant d'identifier ses forces indispensables à la reconstruction du pays, le CSI décida dès 1982 de recenser les tribus nomades. Jusqu'alors, les nomades qui se trouvaient au moment des recensements de 1966 et de 1976, dans leur résidence provisoire en zone rurale, étaient comptés avec la population locale. De même, une partie des tribus nomades étant dans leur résidence provisoire au moment de la collecte des données relatives au projet de recensement agricole de 1973, furent également dénombrées.

Le premier projet du CSI pour le recensement des tribus nomades datait en fait de 1974, et s'intitulait "Recensement agricole des ménages non sédentaires" - on n'utilisait pas le mot nomade ni tribu à cette époque. Le recensement s'intéressait en fait aux seules tribus n'ayant pas de résidence régulière, et ne couvrait donc pas l'ensemble des tribus. Tandis que l'objectif du recensement de 1987, intitulé "Recensement socio-économique des tribus nomades", consistait à envoyer les agents recenseurs à leur rencontre dans les zones montagneuses, difficiles d'accès, pour les dénombrer toutes. Cette opération s'avérait d'une extrême complexité et nécessita la collaboration de plusieurs chercheurs en sciences sociales. Compte tenu de l'insuffisance des renseignements sur ces tribus et leurs déplacements, le CSI procéda d'abord, en 1985, à un repérage et à l'identification de ces tribus. Après avoir réuni ces informations, dressé les plans retraçant le parcours habituellement emprunté par chacune de ces tribus, et conçu un questionnaire, le premier recensement socio-économique des tribus nomades put être réalisé durant l'été 1987<sup>45</sup>.

Ce recensement comprenait deux questionnaires, l'un pour les ménages et l'autre concernant l'activité pastorale, permettant de réunir des informations inégalées à propos de l'ensemble des populations nomades. Les résultats définitifs de ce recensement, pour l'ensemble du pays, par province et par tribu (pour les principales) ainsi qu'une série de répertoires par tribu et un atlas, furent publiés en 1988-1990. Ce travail permit de donner enfin les chiffres de la population nomade totale, sa division par tribus, clans, ménages, ainsi que ses caractéristiques démographiques (présentées dans le troisième chapitre de la deuxième partie). Également, on disposait là de données inédites relatives à l'importance du cheptel, au rythme des déplacements, à l'occupation de l'espace, à la durée des stationnements, etc.

Il nous semble toutefois nécessaire de préciser que ce qui caractérise ce recensement par rapport à ceux réalisés antérieurement, dans des pays tels que la Mauritanie, le Soudan, le Niger, la Syrie ou l'Égypte, n'est pas l'opération proprement dite, mais l'attention et les objectifs de l'État islamique. Ce recensement avait en effet pour but de décrire ces populations comme faisant partie intégrante, malgré leurs particularités, de la société iranienne ; de les agréger à la nation, en démystifiant leur existence, et en les appréhendant par la statistique. Le recensement fut du reste suivi de la mise en place d'une nouvelle politique à leur égard afin d'améliorer leurs conditions de vie en les homogénéisant avec celles du reste du pays, tout en valorisant leur activité pastorale.

Le CSI, en s'engageant dans cette opération lourde, nécessitant beaucoup d'innovations dans la définition des questions compatibles avec les particularités du mode de vie de ces populations et dans les procédures de collecte, confirma une nouvelle fois sa ferme volonté de

---

<sup>45</sup> *Sarshomâriye ejtemâi-eghtesâdi-ye ashâyere kouchandeh*, 1366 (Recensement socio-économique des tribus nomades, 1987), *natâyeje tafsilî* (les résultats définitifs), CSI, Téhéran, 1988.



produire des statistiques destinées à connaître la société dans son entier et de la révéler à elle-même.

Le recensement général de la population et de l'habitat de 1986 et celui des tribus nomades de 1987 constituent deux belles démonstrations de la vision uniforme que l'État islamique entendait poser sur son territoire national. Avec ces initiatives, l'État islamique accéléra le processus de cristallisation symbolique de l'identité nationale commencé avec la Révolution.

### **III. L'accélération de la production statistique sous l'État islamique**

Dès le début des années 1980, le CSI, afin de constituer une solide base statistique, réalisa de nombreuses enquêtes et recensements sociaux et économiques dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et des services, et prit l'habitude d'en publier et d'en diffuser largement les résultats. Il poursuivit la publication régulière de l'annuaire statistique, dans un idéal de respect de la continuité et de cohérence d'ensemble, améliorant en outre la présentation et la diffusion.

Il publia aussi plusieurs types de bulletins d'informations et de périodiques présentant les derniers travaux, leurs résultats et les collectes en cours. L'insuffisance des statistiques était certes à l'origine de ces projets, mais elle ne saurait expliquer entièrement cette volonté de connaissance du pays.

Il est important de noter qu'avec la Révolution, les statistiques iraniennes avaient connu un changement radical de destinataire, la République islamique se souciant peu des instances internationales avec lesquelles ses relations étaient très restreintes, mais ayant un grand souci de mettre en valeur ses actions auprès de la société iranienne. Avec ces expériences qui mettaient en évidence sa capacité à organiser des opérations complexes et à rendre ainsi service à l'ensemble des ministères et organisations étatiques et semi-étatique, le CSI devint le principal appareil administratif producteur de chiffres.

#### ***Multiplés opérations de collecte de données démographiques***

Après la guerre, alors que l'État entrait dans une politique de planification, la production de statistiques démographiques et socio-économiques s'accéléra encore. En effet, les séquelles du conflit, les projets de reconstruction et la question aiguë de l'accroissement démographique tel qu'on l'avait découvert dans les résultats de 1986 nécessitaient des renseignements statistiques précis et nombreux.

En 1991, le CSI procéda à la réalisation combinée d'un dénombrement exhaustif de la population et d'une enquête au dixième sur les ménages, destinée à une étude détaillée de la migration, du niveau d'instruction, de l'activité économique, de la fécondité et de la mortalité. Pour l'occasion, 20 000 agents recenseurs furent mobilisés. La question sur la connaissance de la langue persane fut cette fois supprimée, dans la mesure où semblait se dissiper la raison politique pour laquelle elle fut posée en 1986. Le questionnaire de l'enquête s'avérait plus complexe et ambitionnait de présenter des statistiques permettant d'examiner l'évolution démographique des cinq années écoulées.

Les résultats du dénombrement, pour l'ensemble du pays et par province, furent publiés en 1993, et ceux de l'enquête en 1994. Pour ce qui concerne les résultats par département, le

CSI les fit reproduire sur des disquettes informatiques, mises en vente par son tout nouveau “ Centre d'informations informatisées ”, créé au début de la décennie. Ce centre joue depuis un rôle déterminant dans la diffusion rapide des statistiques les plus complètes et les plus détaillées.

Les bureaux de statistiques et d'informations des administrations devinrent de plus en plus actifs, effectuèrent des enquêtes ponctuelles, et produisirent régulièrement des statistiques relatives à leurs activités, dont une synthèse paraissait dans les annuaires statistiques. Les enquêtes effectuées par l'Organisation des Registres d'État civil (OREC) et le Ministère de la Santé, de l'Hygiène et des Enseignements Médicaux (MSHEM) dans le cadre d'un projet conjoint en rapport avec la mise en place de la deuxième planification familiale (1989/90) sont parmi les plus importantes. Depuis 1989 et à intervalles de trois ans, ces enquêtes intitulées “ Naissance et fécondité ”, ont été réalisées à l'échelle des provinces, l'échantillon étant constitué à partir des personnes qui avaient fait enregistrer la naissance ou le décès de leur enfant auprès des bureaux de l'OREC. Les renseignements réunis à partir de diverses questions sur les caractéristiques socio-économiques et culturelles des couples interrogés, permettent d'introduire de nouveaux facteurs dans l'étude de la fécondité et de la mortalité des enfants. La langue maternelle, le mariage consanguin, la polygamie et le remariage sont parmi les plus originaux, jamais intégrés jusqu'alors dans une enquête à cette échelle.

### ***Publication rapide des statistiques collectées***

Tout en poursuivant ses divers projets, le CSI commença à préparer dès 1994 l'organisation du cinquième recensement. Celui-ci eut lieu à l'automne 1996, avec la participation de 25 000 agents recenseurs, et dura 25 jours. Par rapport au questionnaire de 1986, celui de 1996 ne comportait plus les questions sur la connaissance de la langue persane, l'infirmité, la fécondité et la mortalité. Dans la mesure où d'autres moyens permettaient d'accéder à ces renseignements, sauf pour la connaissance de la langue persane, et par souci de ne pas trop alourdir le questionnaire, le CSI décida de les éliminer. Mais la grande nouveauté du recensement de 1996, fut le format précodé du questionnaire pour une saisie rapide et directe par lecture optique de l'ordinateur. Cela accéléra notablement le dépouillement et le traitement des questionnaires et, par conséquent, avança la publication des résultats, à peine un an plus tard pour les résultats généraux et en 1998 pour ceux relatifs aux départements.

L'importance de ces progrès, depuis les débuts de la République islamique, a bouleversé l'état de la production des statistiques en Iran. Aujourd'hui, principalement grâce aux efforts du CSI, le pays dispose d'un matériau statistique appréciable et facile d'accès, choses impensables sous l'ancien régime. Certes, des lacunes existent et il faudra encore plusieurs années pour mettre à jour les statistiques les plus élémentaires, notamment les registres des décès. Mais l'essentiel du chemin est fait, et la statistique iranienne a dépassé le stade du bricolage d'indicateurs socio-économiques à but comptable, ambitionnant véritablement de représenter la nation dans sa complexité et son évolution, ce qui, dans notre idée de départ, témoigne bien de l'émergence de l'État-nation en Iran.

## CONCLUSION

En Iran, la production de statistiques démographiques ne débuta qu'au cours du second quart du XX<sup>e</sup> siècle. Ce retard est essentiellement lié au fonctionnement politique du pays, basé sur un modèle clientéliste, et ne disposant pas d'une administration appropriée. Avec l'avènement de Reza Shah (1925-1941) et ses efforts pour modifier cette forme politique en centralisant le pouvoir, les premières tentatives de dénombrement apparurent. Mais l'état embryonnaire de son administration, sa conception et sa pratique du pouvoir réduisirent rapidement l'objectif de ces opérations. Elles consistaient simplement à compter les hommes pour lever des troupes et mettre sur pied une armée régulière, instrument indispensable au maintien du pouvoir du monarque. Son fils ne modifia guère le lien du pouvoir avec la population. La nécessité de produire des statistiques pour pouvoir contrôler, dominer et gouverner la société, lui fut suggérée par les experts américains déjà établis en Iran, et aboutit à réorganiser l'administration en plaquant sur la réalité iranienne un modèle d'appareil administratif occidental. Ce fut donc avec cette vision que Mohammad Reza Shah commanda à son administration de produire des statistiques. Cependant, l'insuffisance du personnel compétent et le déficit de connaissance du pays perturbèrent la réalisation des recensements de la population. De plus, de nombreuses difficultés empêchèrent l'exploitation et le traitement des données recueillies, ou mirent en doute leur fiabilité, de sorte que le gouvernement dut très souvent recourir aux résultats d'enquêtes ponctuelles ou de sondages pour établir ses plans. Cela n'était pas suffisant pour permettre au monarque, si tant est qu'il l'ait souhaité, de connaître sa population. C'est pourquoi toutes les démarches pour moderniser le pays, basées sur la contrainte et l'imposition verticale de modèles inadaptés, n'eurent que bien peu d'effets. Tout au long du règne des Pahlavi, la société et l'État vécurent, en réalité, séparés, et s'ignorèrent mutuellement.

La Révolution modifia radicalement cette situation. La population, par l'impulsion révolutionnaire, s'associa largement au pouvoir et s'identifia davantage à lui, pendant un temps du moins. Dans le contexte des premières années, imprégné d'enthousiasme et de solidarité, les cadres, diplômés des meilleures universités occidentales, qui avaient choisi de rester en Iran, proposèrent leurs services aux administrations. Le CSI ayant fait un grand pas en avant au cours des années précédant la chute de la monarchie, poursuivit ses activités sans relâche et employa son savoir-faire à produire des statistiques non pour le souverain cette fois, mais "pour le peuple", comme le proclame le slogan de son catalogue de publication : *amâr dar khedmate jâmee* (Statistique au service de la société). Toutes les interrogations à propos de la société furent alors introduites dans les questionnaires des recensements et des enquêtes. La publication et les commentaires des résultats dans les médias renvoyèrent son image à la société, décrite d'une manière cohérente par les chiffres. Les statistiques commencèrent alors à rentrer dans le processus de représentation de la société et de l'État. Par ailleurs, la vision communautaire de L'État islamique, en rapport avec ses fondements religieux, et qui explique son désir ardent de représenter l'ensemble des populations sous son autorité, s'adapta étonnamment à la logique territoriale de l'État moderne : c'est un paradoxe intéressant que la traduction politique d'un idéal religieux universaliste ait conduit, par l'inscription de son œuvre dans les frontières d'un État isolé, à la cristallisation d'une identité nationale et de l'adhésion à un État-nation.

Malgré son idéologie, la République islamique d'Iran fonctionne bien peu différemment d'un État laïc et cherche, à travers les moyens et outils modernes tels que le recensement, à obtenir une description uniforme de sa société. Par là-même, elle offre à cette société le moyen de se connaître et de se penser elle-même, et donc de prendre en main son destin collectif - dont l'attitude face à la fécondité, à la pression démographique, à l'organisation sociale, sont des éléments fondamentaux.